



Nombre de conseillers : en exercice = 19, présents = 16 , votants = 16

Extrait du Registre des Délibérations. Séance du 27 mars 2018. Date de convocation : 20 mars 2018. L'an deux mil dix-huit, le vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Montboucher sur Jabron, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de : Pascale BLACHE, 1e adjointe.

PRESENTS : ALMORIC Bruno, BLACHE Pascale, DEVERA LOUIS, CHAIX Christiane, D'HAILLECOURT Raymond, FLACHAIRE Yves, CROUZET Jean-Louis, JOUFFRE André, BOUCHERLE Christine, ROISSARD Marie, DOREL Patricia, BACQUET Franck, VOISIN Frédéric, AVRILA Anne, HILAIRE Stéphane, VIALE Catherine.

absent(e)(s) excusé(e)(s) : BAGNOL Frédéric mandat à : AVRILA Anne. CASTRO Marjolaine, ALCINDOR Catherine.

secrétaire de séance : VIALE Catherine.

| |
|--|
| Codification ACTES : 7.1 décisions budgétaires |
| OBJET... .. COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 : BUDGET PRINCIPAL |
| VOTES... .. POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0 |
| reçu en Préfecture de la Drôme le |

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Bruno ALMORIC, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

| LIBELLE | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENTS | | ENSEMBLE | |
|--------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédents | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédents | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédents |
| Résultats reportés | 0,00 | 605 624,42 | 0,00 | 2 478,91 | | 608 103,33 |
| Opérations de l'exercice | 1 165 377,90 | 1 487 166,48 | 959 905,53 | 944 716,17 | 2 125 283,43 | 2 431 882,65 |
| TOTAUX | 1 165 377,90 | 2 092 790,90 | 959 905,53 | 947 195,08 | 2 125 283,43 | 3 039 985,98 |
| Résultats de clôture | | 927 413,00 | 12 710,45 | | 0,00 | 914 702,55 |

Le besoin de financement de la section d'investissement est donc de : 12 710,45 euros

Les restes à réaliser de l'exercice 2017 en section d'investissement qui correspondent, en M14, aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, s'élèvent à :

- dépenses : 774 908 euros
- recettes 20 058 euros

Le déficit au titre des restes à réaliser est de 754 850 euros, soit un besoin de financement global de la section d'investissement égal au déficit de l'exercice 2017 de 12 710,45 euros plus 754 850,00 euros soit 767 560,45 euros

Considérant l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2017, de 927 413,00 euros, le Conseil municipal décide d'affecter au budget 2018, en investissement, la somme de 767 560,45 euros, au compte 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé" afin de couvrir entre autres le besoin de financement de l'exercice, et en fonctionnement, 159 852,55 euros au compte 002 "Excédent ordinaire reporté".

2°) constate, pour la comptabilité principale les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme à Montboucher sur Jabron,
 le 28/03/2018.

Le Maire,
 Bruno ALMORIC





Nombre de conseillers :

en exercice : 19

présents : 16

votants : 17

Séance du : 27/03/2018. Date de convocation : 20/03/2018.
L'an deux mil dix-huit le vingt-sept mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montboucher sur Jabron, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Bruno ALMORIC, Maire.

Présents : ALMORIC Bruno, BLACHE Pascale, DEVERA Louis, CHAIX Christiane, D'HAILLECOURT Raymond, FLACHAIRE Yves, CROUZET Jean-Louis, JOUFFRE André, BOUCHERLE Christine, ROISSARD Marie, DOREL Patricia, BACQUET Franck, VOISIN Frédéric, AVRILA Anne, HILAIRE Stéphane, VIALE Catherine.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : BAGNOL Frédéric mandat à : AVRILA Anne

Absent(e)(s) : CASTRO Marjolaine, ALCINDOR Kathleen.

Secrétaire de séance : VIALE Catherine.

Codification ACTES : 7.2 fiscalité

Objet : Taux Impôts Directs 2018

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Reçu en Préfecture de la Drôme, le :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des arrêtés d'actualisation, des instructions budgétaires et des circulaires reçus présentant les nouvelles dispositions afférentes à la fiscalité locale prévues pour l'exercice 2018 par différentes dispositions réglementaires.

Ces informations fiscales sont utiles à la préparation du budget 2018, les communes devant voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE, d'appliquer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit :

| | Taux de référence de 2017 | Taux votés pour 2018 |
|------------------------|---------------------------|----------------------|
| Taxe d'Habitation | 7,69 % | 7,69 % |
| Taxe Foncier Bâti | 13,26 % | 13,26 % |
| Taxe Foncière Non Bâti | 59,55 % | 59,55 % |

Autorise Monsieur Maire pour signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Montboucher sur Jabron,
Le 28/03/2018.

Le Maire,
Bruno ALMORIC





Nombre de conseillers :

en exercice : 19
 présents : 16
 votants : 17

Séance du : 27/03/2018. Date de convocation : 20/03/2018.
 L'an deux mil dix-huit le vingt-sept mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Montboucher sur Jabron, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Bruno ALMORIC, Maire.

Présents : ALMORIC Bruno, BLACHE Pascale, DEVERA Louis, CHAIX Christiane, D'HAILLECOURT Raymond, FLACHAIRE Yves, CROUZET Jean-Louis, JOUFFRE André, BOUCHERLE Christine, ROISSARD Marie, DOREL Patricia, BACQUET Franck, VOISIN Frédéric, AVRILA Anne, HILAIRE Stéphane, VIALE Catherine.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : BAGNOL Frédéric mandat à : AVRILA Anne

Absent(e)(s) : CASTRO Marjolaine, ALCINDOR Kathleen.

Secrétaire de séance : VIALE Catherine.

Codification ACTES : 5.7 Intercommunalité

Objet : Montélimar-Agglomération/Commune - Zones d'activité économique - convention de prestations de services

POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Reçu en Préfecture de la Drôme, le :

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de sa compétence « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » la communauté d'agglomération « Montélimar-Agglomération » est désormais chargée d'assurer notamment l'entretien de l'ensemble des zones d'activité économique (Z.A.E.) situées sur son territoire.

Montélimar-Agglomération ne disposant pas des moyens humains et matériels adaptés et suffisant pour effectuer l'entretien courant des Z.A.E. communales qui lui ont été transférées, il est apparu pertinent, par souci d'efficacité, que Montélimar-Agglomération confie la poursuite de l'entretien courant à la commune d'implantation de la zone et avec le maintien d'un niveau d'entretien équivalent à celui que la commune assurait précédemment et ce, conformément aux stipulations du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 28 septembre 2017.

Monsieur le Maire présente le projet de convention de prestations de services pour l'entretien, par la commune de Montboucher sur Jabron, de biens de la zone d'activité économique « Z.A.E. de Fontgrave ».

La convention a pour objet de définir les conditions et les modalités d'entretien courant par la commune. En contrepartie des prestations exécutées par la commune, Montélimar-Agglomération versera à la commune, pour l'année 2018, un montant forfaitaire annuel de 1 052,00 euros correspondant aux coûts desdites prestations arrêtés dans le rapport de la CLECT du 28 septembre 2017. Montant révisé annuellement. La convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide :

- d'habiliter, Monsieur le Maire à signer la convention de prestations de services pour l'entretien, par la commune, de biens de la zone d'activité économique (Z.A.E.) de Fontgrave transférés à la communauté d'agglomération « Montélimar-Agglomération » et ce, conformément aux stipulations du rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 28 septembre 2017, et à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait certifié conforme.
 Montboucher sur Jabron.
 le 28 mars 2018.

Le Maire,
 Bruno ALMORIC



Objet : compte rendu de la séance du conseil municipal du 27 mars 2018

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018

Voté à l'unanimité

| | |
|---|-----------|
| II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | II |
| VUE D'ENSEMBLE | A1 |

FONCTIONNEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT |
|--|---|---|---|
| V O T E | CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) | 1 476 254,55 | 1 316 402,00 |
| + | | + | + |
| R E P O R T S | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 0,00 | 0,00 |
| | 002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2) | (si déficit) 0,00 | (si excédent) 159 852,55 |
| = | | = | = |
| TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3) | | 1 476 254,55 | 1 476 254,55 |

INVESTISSEMENT

| | | DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT | RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT |
|---|--|--|--|
| V O T E | CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) | 983 132,55 | 1 750 693,00 |
| + | | + | + |
| R E P O R T S | RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) | 774 908,00 | 20 058,00 |
| | 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) | (si solde négatif) 12 710,45 | (si solde positif) 0,00 |
| = | | = | = |
| TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3) | | 1 770 751,00 | 1 770 751,00 |

TOTAL

| | | |
|---------------------|--------------|--------------|
| TOTAL DU BUDGET (3) | 3 247 005,55 | 3 247 005,55 |
|---------------------|--------------|--------------|

VELOROUTE – VOIE VERTE (VVV)

Le défrichement en traversée de Montboucher sur Jabron a débuté. La réalisation des travaux devrait être terminée au printemps prochain. La négociation des acquisitions a été réalisée. Le tronçon prévu entre le quartier « La Vesc » et la Bâtie Rolland devrait se réaliser dès après.

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

La préparation des travaux doit commencer dans les semaines prochaines pour un début de réalisation à l'automne 2018.

PERSONNEL COMMUNAL

- Monsieur Pascal DORNER, A.S.V.P., sera en retraite à partir du 16 avril 2018
- Service technique : un renfort saisonnier a été prévu. Monsieur Olivier BLANCO a été recruté. Début de son contrat, le 9 avril 2018.

TRAVAUX DIVERS

- L'élagage des arbres au « Chemin des Chênes » commencera ce mercredi 28 mars 2018, ainsi que les travaux de signalétiques (marquage au sol).

VIDEOSURVEILLANCE

L'installation, depuis janvier 2018, des systèmes de vidéosurveillance (Mairie, Groupe Scolaire et MJC) a permis l'identification et l'intervention pour 3 actes de vandalisme.

DATES

- 1^{er} avril 2018 : chasse aux œufs organisée par le « Sou des écoles »
- 28 avril 2018 : soirée européenne organisée par le Comité de Jumelage
- Du 28 avril 2018 au 12 mai 2018 : tournoi de tennis
- 1^{er} mai 2018 : tournoi foot des jeunes
- 5 mai 2018 : concours de pétanque organisé par le « Sou des écoles »
- 17 mai 2018 : bus santé pour le dépistage « rétinopathie diabétique »
- 25 mai 2018 : conférence et spectacle sur la guerre de 14-18